

Réf: Dossier N° 055582

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE TECHNOLOGIE AGRICOLE » en abrégé « NTA »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 629, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE TECHNOLOGIE AGRICOLE » en abrégé « NTA »

Objet :

- Transformation de produits agricoles
- Conception et fabrication de machines agricoles
- Maintenance des équipements industriels
- Vente et achat de produits agricoles
- Import-export
- Formation
- Divers

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0001) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHATEAU, Lot 629, Ilot 23

Dirigeant(s) : M GOH GUILLAUME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05344 du 25/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36390/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

